

SECURITY  
COUNCILCONSEIL  
DE SÉCURITÉOFFICIAL RECORDS  
TWELFTH YEARSupplement for January, February  
and March 1957DOCUMENTS OFFICIELS  
DOUZIÈME ANNÉE

Supplément de janvier, février et mars 1957

## DOCUMENT S/3767

Letter dated 2 January 1957 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council

*(Original text: English)*  
*(2 January 1957)*

1. You may recall that in his report dated 27 March 1953, at the conclusion of his fifth mediatory effort to secure implementation of the international agreement embodied in the resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan dated 13 August 1948 [S/1100, para. 75] and 5 January 1949 [S/1196, para. 15] whereunder the question of the accession of the State of Jammu and Kashmir to India or Pakistan is to be decided by means of a free and impartial plebiscite to be held under the auspices of the United Nations, Mr. Frank P. Graham, the United Nations representative for India and Pakistan, expressed the hope that

"Instead of the United Nations Representative continuing to report differences to the Security Council, may the leadership of over 400 million people, with the good will and assistance of the United Nations, join in negotiating and reporting an agreement on Kashmir and thereby light a torch along the difficult path of the people's pilgrimage towards peace."<sup>1/</sup>

2. Consistently with their policy to co-operate with the United Nations in every way possible with a view

<sup>1/</sup> See Official Records of the Security Council, Eighth Year, Special Supplement No. 1, document S/2967, para. 57.

Lettre, en date du 2 janvier 1957, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan

*(Texte original en anglais)*  
*(2 janvier 1957)*

1. Vous n'êtes pas sans vous rappeler que, dans son rapport du 27 mars 1953, à l'issue de son cinquième effort de conciliation pour assurer la mise en œuvre de l'accord international que représentent les résolutions du 13 août 1948 [S/1100, par. 75] et du 5 janvier 1949 [S/1196, par. 15] de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, résolutions aux termes desquelles la question du rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde ou au Pakistan doit se décider au moyen d'un plébiscite libre et impartial, organisé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, M. Frank P. Graham, représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, exprimait l'espoir suivant:

"A la place des rapports sur les différends persistants que le représentant des Nations Unies ne cesse d'adresser au Conseil de sécurité, il faut espérer que les dirigeants de ces pays, qui groupent plus de 400 millions d'habitants, finiront, grâce à l'aide et à la bonne volonté des Nations Unies, par se rapprocher en vue de négocier et de présenter un accord sur le Cachemire dont la flamme illuminera la route difficile que les peuples doivent encore parcourir dans leur pèlerinage en quête de la paix."<sup>1/</sup>

2. Ayant pour principe de collaborer dans toute la mesure possible avec l'Organisation des Nations

<sup>1/</sup> Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, huitième année, Supplément spécial No 1, document S/2967, par. 57.

to upholding its prestige and authority, the Government of Pakistan accepted the United Nations representative's suggestion and initiated direct negotiations with the Government of India with a view to resolving differences which were holding up implementation of the aforesaid international agreement.

3. I regret to have to inform you that despite all our efforts during the last three years to reach a satisfactory solution of this dispute, we have unfortunately failed. The Government of India has hitherto refused on one pretext or another to honour its international commitments which it accepted under the two resolutions of the United Nations Commission dated 13 August 1948 and 5 January 1949. Statements made by the Indian Prime Minister in the Indian Parliament on 29 March 1956, and at a Press Conference on 2 April as well as his subsequent public utterances and the steps that the so-called Constituent Assembly of Kashmir has taken in collusion with the Government of India in regard to the future disposition of the State in direct contravention of the Security Council's resolution of 30 March 1951 [S/2017/Rev.1], have further forced us to the conclusion that continuance of direct negotiations between the Governments of Pakistan and India holds out no prospect of a settlement of this dispute.

4. The effect of the Indian Prime Minister's statement and of the failure of these negotiations on Indo-Pakistan relations in general and on the situation in the State of Jammu and Kashmir and the adjoining areas of Pakistan in particular has been most deleterious.

5. A reign of repression prevails in that part of the State of Jammu and Kashmir which is under Indian military occupation. Many prominent leaders of public opinion in the State, such as Sheikh Muhammad Abdullah, ex-Prime Minister, and Mirza Muhammad Afzal Beg, ex-Revenue Minister of the State, Ghulam Mohiuddin Karra, President of the Kashmir Political Conference, and others have been languishing in jail for a long time, without just cause and without any trial. Even Pandit Prem Nath Bazaz, President of the Kashmir Democratic Union, who has, after his expulsion from the State, established his headquarters in Delhi, suffered imprisonment twice and has only recently been released. Their only fault is that they demand that the people of the State be allowed to exercise their right to self-determination as envisaged in the Security Council resolutions. There is no freedom of speech or assembly in Indian-occupied Kashmir. Terrorist methods are being employed with the help of the Indian Army, the State Militia and the notorious "Peace Brigade" to crush all opposition to India's continued occupation of the State territory by force.

6. The reaction of public opinion throughout Pakistan and particularly in Azad Kashmir and the tribal belt on the north-west frontier of the country, to these happenings has been sharp and outspoken. The tribesmen of the north-west frontier of Pakistan, who had been required to leave the State in 1949 on the express assurance of the Government of Pakistan that a free and impartial plebiscite would be held in the near

Unies en vue de maintenir son prestige et son autorité, le Gouvernement pakistanais a accepté l'idée émise par le représentant des Nations Unies et est entré en pourparlers directs avec le Gouvernement indien en vue de résoudre les désaccords qui faisaient obstacle à la mise en œuvre de l'accord international mentionné plus haut.

3. J'ai le regret d'avoir à vous faire connaître que, malgré tout ce que nous avons tenté au cours des trois dernières années pour aboutir à une solution satisfaisante de ce différend, nous avons malheureusement échoué. Sous un prétexte ou un autre, le Gouvernement indien a jusqu'ici refusé de respecter les obligations internationales auxquelles il avait souscrit par les résolutions du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949 de la Commission. La déclaration faite par le Premier Ministre de l'Inde au Parlement indien le 29 mars 1956, celle qu'il a faite le 2 avril à sa conférence de presse, comme les paroles qu'il a prononcées par la suite en public et les mesures que la prétendue Assemblée constituante du Cachemire a prises au sujet du sort de l'Etat, de connivence avec le Gouvernement indien et en violation directe de la résolution du 30 mars 1951 [S/2017/Rev.1] du Conseil de sécurité, nous ont forcés à conclure qu'on ne peut pas espérer régler ce différend en poursuivant les négociations directes entre le Gouvernement pakistanais et le Gouvernement indien.

4. Les paroles du Premier Ministre de l'Inde et l'échec des négociations ont beaucoup nui aux relations entre les deux pays d'une manière générale, et en particulier à la situation dans l'Etat de Jammu et Cachemire ainsi que dans les secteurs avoisinants du Pakistan.

5. La coercition règne dans la partie de l'Etat de Jammu et Cachemire occupée par l'armée indienne. De nombreuses personnalités particulièrement influentes comme le cheik Mohammed Abdullah, ancien premier ministre, Mirza Mohammed Afzal Beg, ancien ministre des finances, Ghulam Mohiuddin Karra, président de la Conférence politique du Cachemire, et bien d'autres, languissent en prison depuis longtemps, sans motif valable et sans même avoir été jugées. Le pandit Prem Nath Bazaz lui-même, qui est président de l'Union démocratique du Cachemire et qui s'est établi à Delhi après avoir quitté l'Etat, a été incarcéré deux fois et n'a été libéré que récemment. Leur seule faute est de réclamer que l'on autorise la population de l'Etat à exercer son droit à disposer d'elle-même, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. La liberté de parole ou de réunion n'existe pas dans le Cachemire occupé par l'Inde. Aidées par l'armée indienne, par la milice de l'Etat et par la tristement fameuse "brigade de la paix", les autorités ont recouru à des méthodes terroristes pour écraser tous ceux qui s'opposent à ce que l'Inde continue à occuper par la force le territoire de l'Etat.

6. Dans tout le Pakistan et en particulier dans le Cachemire "azad" et parmi les tribus qui occupent la frontière nord-ouest du pays, l'opinion a réagi à ces événements de façon vigoureuse et déclarée. Les tribus de la frontière nord-ouest du Pakistan, qui avaient dû quitter l'Etat en 1949 sur l'assurance expresse, donnée par le Gouvernement pakistanais, qu'un plébiscite libre et impartial aurait lieu dans un avenir prochain,

future, are now impatient to know what has happened to those assurances.

7. Nine years ago, over half a million Kashmiris were driven out of their hearths and homes by the Maharaja's forces and the Indian Army to seek asylum in Pakistan. Since then, these refugees have been living in Azad Kashmir and neighbouring Pakistan territory in the hope that they would one day go back to the State in accordance with the provisions of clause 6, sub-paragraph (a) of the resolution of the United Nations Commission for India and Pakistan dated 5 January 1949 [S/1196, para. 15]. They are now becoming increasingly restive. They want to return to the State without further delay to fight for their rights. There is a general clamour amongst them to launch a peaceful movement aimed at crossing the cease-fire line and starting a mass movement inside the State with a view to winning the Kashmiris' right to self-determination.

8. On the other hand, the Indian Prime Minister's declaration that he is now opposed to a plebiscite, accompanied by the steps that are being taken by the Government of India unilaterally to "integrate" the State with India, in disregard of the assurances given by that Government to the Security Council, and the mounting unrest both inside and outside Kashmir, have combined to create an explosive situation which constitutes a serious threat to peace in this area. If this dispute which has been pending in the Security Council for the last nine years is not resolved immediately and the faith of the people both inside and outside Kashmir is shaken in the ability of the United Nations to secure international justice in the hope of which the situation had remained calm so far, it is apprehended that the gravest consequences might ensue.

9. The Government of Pakistan feels that this situation calls for firm and timely action by the Security Council. The Council is already seized of the Kashmir dispute. It is most essential that early action should be taken to implement the resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan dated 13 August 1948 and 5 January 1949 which constitute an international agreement between India and Pakistan that the question of the accession of the State of Jammu and Kashmir to India or Pakistan will be decided by means of a free and impartial plebiscite under United Nations auspices.

10. I am, therefore, to request you to circulate this letter to members of the Security Council, and fix a date at their earliest convenience for a meeting of the Council to consider the Kashmir question. It is hoped that it may be possible for the Council to take it up at a very early date. The Government of Pakistan intends to send a special delegation to assist the Security Council in its deliberations.

(Signed) Malik Firoz Khan NOON  
Minister for Foreign Affairs of Pakistan

sont maintenant impatientes de savoir ce qu'il est advenu de ces assurances.

7. Il y a neuf ans, plus de 500.000 habitants du Cachemire ont été chassés de leurs foyers et de leurs maisons par les forces du maharajah et par l'armée indienne et ils ont dû chercher refuge au Pakistan. Depuis lors, ces réfugiés vivent dans le Cachemire "azad" et dans le territoire pakistanais voisin, dans l'espoir de rentrer un jour dans l'Etat, conformément aux dispositions de l'alinéa a du paragraphe 6 de la résolution adoptée le 5 janvier 1949 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan [S/1196, par. 15]. Leur impatience ne fait maintenant que croître. Ils veulent retourner sans délai dans l'Etat combattre pour leurs droits. Presque tous réclament instamment une offensive pacifique qui aurait pour objet de franchir la ligne de démarcation et d'entreprendre un mouvement d'ensemble sur le territoire de l'Etat en vue de faire reconnaître aux habitants du Cachemire le droit de disposer d'eux-mêmes.

8. D'un autre côté, le Premier Ministre de l'Inde ayant officiellement déclaré qu'il est maintenant opposé à un plébiscite, le Gouvernement indien prenait des mesures unilatérales pour "intégrer" l'Etat dans l'Inde, au mépris des assurances qu'il avait données lui-même au Conseil de sécurité, et l'agitation augmentait à l'intérieur et à l'extérieur du Cachemire. La situation est devenue extrêmement tendue et menace sérieusement la paix de cette région. Si ce différend, dont le Conseil de sécurité est saisi depuis neuf ans, n'est pas tranché immédiatement et si la confiance est ébranlée que les peuples, au Cachemire et au-dehors, ont mise dans la capacité des Nations Unies d'assurer la justice internationale, alors que c'est l'espoir de cette justice qui a maintenu le calme jusqu'ici, il est à craindre que les conséquences les plus graves n'en résultent.

9. Le Gouvernement pakistanais estime que la situation exige, de la part du Conseil de sécurité, une action énergique et opportune. Le Conseil est déjà saisi de la question du Cachemire. Il est indispensable de prendre des mesures aussitôt que possible, pour donner suite aux résolutions adoptées le 13 août 1948 et le 5 janvier 1949 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Selon ces résolutions, qui constituent un accord international entre l'Inde et le Pakistan, la question du rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde ou au Pakistan doit se décider au moyen d'un plébiscite libre et impartial, organisé sous les auspices des Nations Unies.

10. J'ai l'honneur, par conséquent, d'ordre de mon gouvernement, de vous prier de bien vouloir communiquer la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité et de convoquer le Conseil à la date la plus proche qu'ils pourront accepter pour étudier la question du Cachemire. Nous espérons que le Conseil pourra aborder la question à très bref délai. Le Gouvernement pakistanais a l'intention d'envoyer une délégation spéciale pour aider le Conseil de sécurité dans ses délibérations.

Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan  
(Signé) Malik Firoz Khan NOON